

Chômage et intégration sociale

Omar IDALI

Introduction

Les modèles d'intégration sont multiples et complexes à l'intérieur même de chaque société. Il est admis que dans chaque nation, deux types de modèle d'intégration sont en vigueur, il s'agit du modèle d'intégration matériel et du modèle immatériel. Le modèle d'intégration matériel, que nous retenons dans cet article, concerne l'espace de travail puisqu'il permet de satisfaire les besoins matériels de la vie.

A cet effet, la politique publique tente d'offrir des conditions optimales d'intégration, dans le temps, à chaque membre de la collectivité nationale; c'est l'objectif affiché par toutes les politiques publiques. Au centre de cette intégration l'offre et la qualité du travail, offert par les deux secteurs (privé et public) ; plusieurs¹ écoles de pensées ont forgé des approches multiples, selon qu'on se trouve dans une économie ouverte libérale, ou une économie socialisante, ou encore par une économie, dit en développement dans ce sens, la qualité de l'intégration peut être différente, selon le degré de développement atteint et selon la politique de couverture sociale poursuivie.

Dans notre pays, nous pouvons localiser deux grandes périodes et deux types de politique économique publique: à la recherche de l'intégration de l'Homme marocain et son épanouissement, il s'agit de 1956 à 1982; et de 1982 à nos jours. La première se caractérise par l'interventionnisme tout azimut de l'Etat, avec un solde négatif, en matière de chômage; c'est –à dire malgré l'interventionnisme de l'Etat, le chômage structurel n'a cessé de se développer particulièrement de la catégorie non diplômée dans le monde rural. Depuis 1982, l'Etat poursuit une politique publique qui ne cesse de porter atteinte aux exigences d'intégration sociale, notamment au regard de la politique de l'emploi, de la santé, de l'éducation, etc... Le prétexte avancé est la masse salariale du budget de l'Etat, alors que le problème réside dans les modes de gestion des affaires publiques, dans le système de rémunération, etc...

L'ensemble des clivages politiques nationales restent sans programme d'intégration sociale clairement défini et chiffré; de plus sont attachés au programme de sauvegarde des équilibres macroéconomiques. Ce qui a conduit à l'aggravation du déficit public en matière de l'offre du travail dans le secteur stratégique comme l'éducation, puisqu'il constitue l'unique chance d'intégration sociale, pour les couches les plus défavorisées.

D'après l'école libérale, le chômage est une affaire de croissance économique, comme si la croissance suffit pour aboutir à réduire les taux de chômage et comme si les structures de répartitions des fruits de la croissance sont automatiques, notamment pour réduire la précarité des salaires³.

1 Luc Weber, *l'Etat acteur économique ed economica* 1991

2 Luc Bourcier de Carbons - *La variable population dans l'économie*

3 Edi Montchrestien r 976.

Dans ce contexte, le problème du chômage est, sans doute, l'indicateur de l'état de la gestion de l'économie nationale; il reflète la faiblesse des mesures économiques en cours, au regard de déséquilibre entre l'offre et la demande de l'emploi et surtout au regard des problèmes actuels concernant la micro économique (4) .

Ces dernières années, nous assistons à une politique publique qui encourage le départ à la retraite, sans remplacement des effectifs existants ; limitation massive de rajeunissement des services publics.

Nous assistons également à la précarité de l'emploi à travers la politique des stages de courte durée, de l'emploi temporaire, etc... ; alors que le débat se concentre sur la formation scolaire et universitaire, cherchant à définir la formation universitaire sur la base des besoins de l'économie de service.

Le volume des investissements est tributaire du niveau de l'épargne qui dépend à son tour du niveau des salaires et de la consommation des ménages. Ce qui laisse entendre qu'en période de crise, ceux qui travaillent ont tendance à réduire leur consommation, par crainte de devenir chômeur, pour s'ajouter à la masse des chômeurs et donc d'aggraver les équilibres sociaux.

C'est dans ce contexte que le problème de l'intégration de l'Homme passe par le travail, qui revalorise ses compétences, et le rend utile à lui même, à sa famille, à sa société, par opposition à celui qui ne travaille pas et qui peut-être considéré comme une charge pour la famille et pour la société.

Donc, le problème de l'intégration sociale est censé être au centre de la politique du gouvernement, et c'est la raison d'être de la politique économique publique.

A-. Le système d'intégration et de la solidarité

Les bases du système d'intégration marocaine se compose des liens et des interactions des quatre structures suivantes: 1- la structure familiale, la structure du village ou du quartier, la structure de la tribu, et la structure nationale. La nature de ces liens peut être affective ou matérielle. Ces liens cimentent la cohésion sociale et sauvegardent ses valeurs et assurent son équilibre et sa continuité.

Depuis la nuit des temps, des liens se sont tissés à travers les structures citées, jusqu'au début du 19ème siècle, plus précisément lorsque la notion du salaire s'est développée au détriment des modes anciens, essentiellement, des revenus de la terre, de commerce, ou des métiers.

La famille est cimentée par des valeurs hiérarchisées qui assurent l'unité et la continuité de la grande famille dans une seule maison; cette situation est rare dans le milieu urbain alors qu'elle existe encore dans le milieu rural.

Ce qu'il faut observer, c'est que ce système traditionnel incarné par ces structures n'a pas engendré la marginalité et la précarité comme le système actuel, car la structure familiale du village « s'interdit » à ce qu'un de ces membres ne soit pas nourri et aidé dans le besoin.

4 la croissance peut ne pas réduire le chômage lorsqu'elle est irrégulière dans le temps , les problématiques du PME / PMI.

En raison des facteurs exogènes, notamment l'instauration d'un autre système d'intégration fondée sur le travail/salaire et la recherche de la satisfaction des besoins nouveaux (matériel et immatériels) ; le concept d'intégration allait prendre d'autres dimensions, surtout depuis 1956.

Ce concept d'intégration allait avec le temps, se heurter à plusieurs problèmes remettant en cause la structure du village, de la tribu de la société marocaine d'une manière générale, à la recherche d'un modèle de vie de consommation qui allait délaissier la solidarité pour l'individualisme, et la segmentation de la famille, pour s'orienter vers des échelles sociales bâties sur le matérialisme.

Depuis 1982, le déséquilibre entre l'offre et la demande du travail s'accroît, sans qu'une réelle politique soit élaborée par les gouvernements successifs, sont à l'aggravation du taux de chômage: (rapport entre actifs/chômeurs), sont touchées toutes les catégories de la population diplômée ou non, sur l'ensemble de l'espace national. Comme le travail permet de se définir notamment dans l'échelle sociale, il permet aussi de satisfaire les besoins matériels et par là une intégration sociale.

Jusqu'où une société peut-elle permettre qu'une partie de sa population, de sa force, de ces capacités, etc... de rester inactive? Le déséquilibre social commence-t-il par la progression du taux de chômage : La capacité de la société à se redresser face à la progression du chômage, dénote la capacité des programmes économiques, à dépasser La crise du chômage et de la marginalité d'une partie de notre population.

Situation actuelle du chômage et de la marginalité

L'évolution du chômage s'est aggravée en milieu urbain, passant de 18,3% en 2002 à 19,3 % en 2003, fondamentalement en raison de l'incapacité structurelle de l'appareil économique à créer des emplois (5),

L'augmentation du taux de chômage en zones urbaines et le recul de 0,6 point du chômage en milieu rural s'est établi à 3,3 % en 2003 contre 3,9 % en 2002 ; ces chiffres sont variables d'une région à l'autre à l'échelle nationale.

Cette situation est due principalement à l'absence d'une politique de croissance économique qui se trouve devant des incertitudes qui réduisent leurs actions anticipatives à des attentes.

La population active en chômage a augmenté de 6,7 % passant de 1.203.000 à 1.283.000 entre les deux périodes, et ce, principalement en milieu urbain (+ 9,7 % contre - 10,2 % en milieu rural).

La population active s'est accrue de 4,9 % en 2003 atteignant 10.886.000 personnes. Le taux d'activité a atteint 52,0 % en 2003 contre 50,7 % une année auparavant, soit une hausse de 1,3 point.

Selon les estimations du Haut Commissariat au Plan, l'économie nationale aura créé 427.000 emplois en 2003, dont seulement 29,5 % sont rémunérés, ce qui laisse développer la marginalité et l'exclusion.

(5) Estimation du Haut Commissariat au Plan pour l'Année 2002-2003.

Cet accroissement de l'emploi non rémunéré en milieu rural s'explique, par le mode d'organisation des activités familiales, et du caractère conjoncturel de l'activité qui peut ne couvrir qu'un temps limité de l'année.

Le phénomène du temps oisif est difficilement mesurable, surtout en l'absence des études empiriques de la répartition du temps du travail des membres de la famille paysanne.

D'une manière générale dans le secteur agricole traditionnel, le temps oisif est plus élevé, c'est ce qu'explique le faible niveau d'intégration des familles paysannes, dont le revenu de leur travail explique la précarité de leur condition de vie.

Sur le plan spatial, le sous-emploi est d'avantage accentué dans les régions économiquement faibles notamment au Sud et au Maroc Oriental, et qui constituent les régions à forte immigration vers les villes et à la recherche des possibilités d'intégration économique.

Les tentatives d'intégrations économiques

Les politiques publiques marocaines, en matières d'intégration sociale se caractérisent par des déficits (rapports entre l'offre d'intégration et la demande d'intégration).

De cette caractéristique dérivent plusieurs tentatives notamment l'approche du système de micro crédit qui tente d'aider les personnes à s'intégrer dans les circuits marchands.

Cette approche va-t-elle permettre une intégration des personnes dans les circuits intégrés où va-t-elle engendrer leur dépendance, vis-à-vis du système micro crédit.

Pour l'année 2003, la valeur totale de ce système s'élève à 3,5 milliards de dirhams de fonds alloués correspondants à 307,523 clients, dont 34,000 sont des femmes.

Le système de micro crédit s'adresse aux vulnérables marginalisés par le fait social et économique de notre société; il s'agit des activités précaires, qui assurent aux concernés un complément (difficile à évaluer) de revenu. Ce système de micro crédit est organisé autour de la F.N.M.A. qui trouve des ressources financières auprès des organismes nationaux et internationaux, comme l'indique le tableau suivant:

En million de dirhams organisme	Dons	Prêts	Caution	Subventions Opérationnelles	Total
Fonds HASSAN II	112.0			121.78	232.5
Groupe Banque Populaire	147.0			193.5	341.1
Sect Bancaire ADPN+ADS		127.4		92.3	219.7
Bailleurs de fonds Internationaux	54.0			83.1	137.9
Banque et organismes Internationaux		174.0		174.4	348.7
USAID	67.0		50	322.4	439.6
TOTAL	380.3	301.7	50	987.5	1719.5

Source: Fédération des associations de Micro Crédit
Mobilier: Fonds National Mobilisé au 31-12-2003.

Le micro crédit est institué par la loi 1997 parue au B.O. n° 4678 du 1.04.1999 ; selon cette loi sont en droit d'exercer cette profession, les associations à but non lucratif et autorisé par le Ministère des Finances.

L'instauration de ce système scientifique est l'aboutissement d'une longue crise d'intégration économique, allait-il permettre une amorce d'intégration économique des vulnérables ou allait-il permettre de les rendre dépendant de ce système de crédit ? Déjà d'après des études empiriques, ces populations sont surendettées, et gèrent cet endettement de la manière suivante:

- X s'endette auprès de A et à échéance de paiement de la dette il va s'endetter auprès de B pour payer A et à échéance de B il s'endette auprès de A pour payer B. Ainsi les organismes de crédit couvre à 100 % leur crédit et X devient dépendant du système crédit.

Les principales causes du chômage et de la marginalité

L'interaction de plusieurs facteurs socioéconomiques se sont conjugués dans le temps et dans l'espace national, pour engendrer la situation actuelle, il s'agit de :

- 1- La faiblesse de politique de l'emploi et absence des structures de prises en charge de la population marginalisée,
- 2- la faiblesse du volume des investissements en rapport avec la structure de la population des marchés du travail.

De ces deux facteurs dérive la gravité du chômage/précarité et qui peut conduire à des situations que la société et la morale s'interdisent.

La faiblesse de la croissance économique conduit à l'immigration vers l'étranger, l'exode rural (vider les campagnes pour agrandir les villes) avec un coût financier direct et indirect pour la collectivité nationale, notamment de la catégorie diplômé des écoles et des universités.

La question de la politique de l'emploi doit apparaître au niveau de la politique budgétaire de l'Etat; c'est-à-dire dont l'action du gouvernement qui doit sortir de la logique comptable des grands équilibres financiers, pour s'inscrire dans une politique anticipative et une gestion rationnelle des moyens disponibles, pour ouvrir des grands chantiers notamment d'aménagement des territoires, et pour permettre une intégration spatiale de notre pays.

3- la corrélation entre le capital et la structure de la population en âge de travailler peut être vérifié dans le fait que lorsque la stagnation des investissements s'inscrit dans une longue période surtout lorsque des effets externes dominant la vision budgétaire de l'Etat.

En d'autres termes, la relation entre le taux d'investissement et le taux de demande de travail se vérifie à mesure que le premier précède le deuxième, en terme de croissance économique, dans une longue période.

Dans ce cadre, il faut distinguer deux types d'investissement:

1- investissement pouvant faire face à la croissance démographique pour que les nouveaux venus aient les structures nécessaires, éducation, santé, etc..., pour permettre leur intégration.

2- les investissements nécessaires à la création des richesses matérielles. Il s'agit de la politique microéconomique permettant aux entreprises de créer des richesses et des emplois qui favorisent l'intégration économique.

En l'absence d'une politique économique anticipative à la hauteur du phénomène; il y a risque du développement de cette situation sociale; avec l'application, en juillet 2004, du code du travail, le champs de la précarité risque de se développer, avec surtout le travail temporaire qui ne permettra aucune couverture sociale.

La diversité des concepts de la précarité et de la marginalité n'est pas sans conséquence sur les statistiques du fonctionnement du marché de l'emploi, (emploi temporaire: sans perspective) faible rémunération = précarité, etc... ; c'est donc le problème de la perception de la précarité qui est posé dans notre système et le code du travail a passé sous silence cette clarification en accord avec l'indispensable flexibilité du travail.

La complexité et l'absence des statistiques fiables des structures de la population en mouvement permanent, essentiellement à la recherche d'un emploi stable, rendent difficile toute construction de modèle empirique du mouvement humain à l'échelle régionale à la recherche d'un travail.

La complexité du mouvement du travail

Les groupes humains ne sauraient être analysés, sans examen des hétérogénéités qu'ils recèlent. Il faut prendre en considération les sous-groupes pour distinguer et localiser toutes les composantes en mouvement.

Le groupe des actifs comporte des catégories dont l'équipement éducatif conditionne des capacités, des élasticités de productivité diverses, des comportements sociaux ou politiques différents. L'hypothèse de l'homogénéité des éléments du groupe des actifs est donc trompeuse, par exemple, il y a « n » ouvrier dans un métier ou profession. De même les inactifs qui totalisent des éléments jeunes allant vers l'action économique, et des inactifs âgés qui s'en éloignent, ne sauraient être pris en bloc, pour juger d'une action globale, d'où des politiques spécifiques.

C'est dire que les études de structures dans notre pays sont difficiles et complexes; pour raisons d'information fiable, exemple, la liaison entre structure démographique et structure de consommation (les structures évoluent, les optimums éventuels changent), l'inertie des phénomènes sociaux, la lenteur de déplacement des contraintes, le temps nécessaire à l'achèvement d'un processus, l'application d'une loi économique comme celle du mouvement de population active vers le tertiaire, en fonction du progrès technique, invitent à relativiser les constructions fondées sur des structures de travail ou sur des structures de solidarité.

La Fédération Nationale des Associations de Micro Crédit est composée de :

1- Association Ismalia pour le Micro Crédit. 2. AI Amana - 3. AI Karama .4. Association de Micro-finance Oued Srou 5. Association Marocaine de Solidarité Sans Frontières. 6- AssociationTétouanaise de l'Initiative Labora/le . 7- Fondation Banque populaire pour le Micro Crédit. 8-Fondation Crédit Agricole pour le Micro Crédit- 9- Fondation pour le Développement Local et le Partenariat.10-Institution Marocaine d'Appui à la Micro Entreprise. II. zaloura.

Le domaine des sciences sociales est constitué par une complexité d'interactions, dans lesquelles l'ordre séquentiel joue un grand rôle et dépend du poids relatif des phénomènes nés des déficits économiques avancés pour expliquer la marginalité et la précarité sociale, surtout lorsqu'ils s'inscrivent dans une longue période 1982-2004, caractérisée par le repli de l'action de l'Etat, notamment en matière d'intégralité.

Le problème de l'intégration sociale à travers une longue conjoncture de politique publique

Le déficit de l'intégration; des enfants à scolariser, des sans-travail, des mal logés, des mal soignés, des mal desservis par les structures des équipements, etc ..., traduit le degré de la pertinence des politiques publiques à absorber et à faire face à ces déficits d'intégration économique.

Cet état stationnaire, sans action anticipative se heurte à l'absence de la définition des choix publics, puisqu'elle se nourrit de ces propres difficultés internes et de son fonctionnement, en tant que telle, une évaluation rapide est nécessaire pour mesurer l'action des structures chargées de l'intégration des membres de la collectivité nationale en situation de besoins d'intégration économique pour localiser le déficit et apporter des solutions immédiates.

Pour le secteur de l'enseignement, on a pu noter un contraste net entre la filière de l'enseignement primaire et les filières secondaire et supérieure, notamment en terme de pertitions à l'échelle nationale; ce qui implique la recherche de la qualité dans l'action éducative actuelle.

Si les effectifs scolaires dans le primaire, ont progressé régulièrement depuis l'indépendance, force est de constater qu'à partir de 1983 (date de l'adoption du PAS) une baisse significative a marqué cette période avec des disparités entre les filles et les garçons.

La baisse des effectifs a touché davantage les zones rurales que les zones urbaines. Cet écart entre les deux zones n'est pas dû uniquement à la diminution des moyens alloués aux zones rurales, mais s'explique par le coût important que représente la scolarisation des enfants pour les parents, surtout en période de chômage et de précarité économique. L'enseignement primaire a subi un freinage entre la période 1983-97 alors que les effectifs des élèves du secondaire ont connu une progression, peu significative, soit 11,86 % au cours de la période 1983-1991.

Quant à l'enseignement supérieur, la progression des effectifs était qualifiée de spectaculaire (+70,98 % entre 1983-1991) avec un doublement des effectifs des filles.

Le système éducatif est un moyen d'information tant sur le plan quantitatif que qualitatif, il a besoin d'une réforme fondamentale qui impliquerait les parents, enseignants, marché du travail, élèves, c'est à dire une réforme globale. Sur 100 élèves qui intègrent le système scolaire seuls cinq ressortent avec un diplôme supérieur. Le constat d'échec est sans appel pourtant le système éducatif continue d'être victime des intérêts des politiciens, alors qu'il est censé être le pivot de l'intégration, car sans éducation, l'intégration sociale, l'intégration nationale et internationale risque d'être réduite à son simple expression.

Le taux d'analphabétisme est toujours aussi élevé avec 48,3 % de la population qui ne sait ni lire ni écrire. Le taux d'analphabétisme est de 67% en milieu rural et 52% des enfants (7-15 ans) ne sont pas scolarisés, en 1998. En 2001, le taux d'analphabétisme dépasse encore les 47% et le taux de scolarisation avoisine les 60% toujours l'un des plus faible de la région.

Si au niveau quantitatif les chiffres se passent de tout commentaire, au niveau qualitatif le système d'enseignement souffre de la faiblesse de son rendement interne: sur 100 élèves inscrits seulement 13 arrivent à décrocher leur baccalauréat; quant à la faiblesse du rendement externe du système se traduit par, les difficultés que rencontrent les diplômés de l'enseignement supérieur et ceux de la formation professionnelle à trouver un emploi décent qui leur permettent une intégration sociale.

Le gouvernement a un plan d'action visant à réduire le taux global d'analphabétisme aux environs de 35 % en 2004 pour parvenir à une éradication quasi totale de ce fléau à l'horizon 2012.

L'absence de politique volontariste et anticipative est fortement préjudiciable à ce secteur, pourtant vital par le développement du pays. Chaque ministre cherche à faire sa propre réforme sans tenir compte d'une cohérence globale des systèmes et des structures éducatives nationales (du primaire jusqu'au supérieur).

Les mutations structurelles nées du PAS., ont engendré de bouleversement dans l'action traditionnelle de l'Etat, pour chercher et asseoir des équilibres microéconomiques et peut être chercher ensuite une politique d'intégration sociale.

La crise des mutations des structures et le problème d'intégration sociale

Il est difficile de prédire ou de prévoir l'ampleur des crises économiques, notamment celles qui sont nées des mutations structurelles ayant un impact direct sur l'intégration sociale, car le passage d'un système à l'autre, engendre des dégâts que payent seuls les vulnérables, en terme de pauvreté.

En effet, ces mutations (avec leurs crises notamment du change) programmées et appliquées durant décennie 1982-1992 qui passe d'une économie assistée (de 1956 à 1982) à une économie libre de 1983 à nos jours.

Durant la période de passage d'un système à l'autre, il y a lieu d'absorber l'accumulation des problèmes d'intégration, puisque ce dernier système se caractérise par son incapacité à réduire le chômage, la précarité, la pauvreté, etc... Faut-il attribuer cette stagnation à la variation des conditions économiques et l'absence d'une stratégie de politique sociale d'intégration des populations dans les circuits productifs ? le système de la politique publique actuelle ne peut concilier entre les déterminants de l'équilibre économique et les déterminants de l'équilibre social ; il s'agit d'un système qui engendre la pauvreté et la précarité sociale, au nom d'une logique comptable financière, comme en témoigne l'évolution de la précarité.

C'est dans ce cadre qu'il faut s'interroger sur la «stratégie» actuelle. Allait-elle permettre l'irradiation des phénomènes sociaux, la réduction de la précarité va-t-elle se réduire? et avec quel taux de croissance économique (et son système de répartition) ? Faut-il dire que le problème d'intégration sociale est strictement lié aux volumes du capital à investir chaque année pour permettre une intégration de l'ensemble des forces de

notre pays? ou faut-il dire que la gestion des affaires publiques est largement responsable de la situation actuelle?

Ce qui nous conduit à nous interroger sur les instruments d'intégration: le Budget de l'Etat est-il orienté vers l'intégration et la mobilisation des potentialités du pays? quels sont les budgets qui ont des effets d'intégration sociale et pouvant être des vecteurs d'intégration? Répondre à cette question, suppose un diagnostic des structures en charge d'intégration sociale (sous forme d'éducation, du travail, etc...) et les structures en charge d'intégration économique.

Donc à l'origine de la crise d'intégration sociale d'une grande partie de la population, il y a la crise des structures en charges de l'intégration., cette crise s'explique par l'inadéquation entre la structure de la population, en évolution constante, et l'incapacité des structures à suivre et faire face à cette évolution des populations, en terme des besoins.

Ces deux décennies, nous assistons au développement de nouvelles structures de la société civile, qui tentent de remédier aux déficits des politiques publiques.

En effet, les O.N.G. remplace la Jamaa, puisque dans chaque village il existe une association qui ne joue qu'un rôle limité par rapport à la Jamaa ; que les modes d'intervention de ces structures, soient traditionnels, ou actuels, l'objet et le mobile restent inchangés.

Il est grand temps, de faire une évaluation financière des organismes publics en charge de l'intégration sociale et dont le monde rural est totalement exclu; alors qu'il est censé être le pivot principal de l'articulation de toute politique publique d'intégration sociale.

Omar Idali
Professeur à l'ENA et à la Faculté de droit Rabat-Agdal